

OBJET :	CRITÈRES PERMETTANT L’AFFICHAGE D’UN POSTE D’INFIRMIÈRE CLINICIENNE VISÉ PAR UN PROCESSUS DE SÉLECTION
DESTINATAIRES :	Tous les gestionnaires du CHU de Québec-Université Laval ayant du personnel en soins infirmiers de catégorie1 (SICHU-FIQ)
ÉMISE PAR :	Direction des soins infirmiers Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques (DRHCAJ)
DATE :	2021-11-24

Au CHU de Québec-Université Laval, un poste appartenant à la catégorie 1- personnel en soins infirmiers et cardio-respiratoires peut se présenter sous deux (2) formes, soit qu’il s’agit d’un **poste doté par ancienneté** ou soit qu’il s’agit d’un **poste visé doté par un processus de sélection**. La dotation du premier type de poste s’effectue par ancienneté, dans le cadre d’une dotation accélérée, parmi les salariées qui ont posé leur candidature et qui répondent aux exigences. La dotation du second type de poste s’effectue selon le mécanisme prévu à l’annexe 3 des dispositions locales.

Ce mécanisme comprend un processus de sélection en deux (2) étapes; un examen écrit et une entrevue de sélection. Il vise les titres d’emplois suivants :

- Infirmière-chef d’équipe
- Infirmière préceptrice
- Conseillère en soins infirmiers
- Assistante-infirmière chef (AIC)
- Infirmière première assistante en chirurgie
- Infirmière clinicienne poste visé doté par un processus *
- Assistante-chef inhalothérapeute
- Coordinatrice technique (inhalothérapeute)
- Chargée de l’enseignement clinique (inhalothérapeute)

* La note de passage de ce processus est conventionnée et fixée à 65%. Un poste visé par l’annexe 3 est accordé à la personne salariée qui a le plus d’ancienneté qui se qualifie et dont la note se situe dans un écart de cinq (5) points de la meilleure note globale.

Important !

Un poste d'infirmière clinicienne n'est pas toujours visé par un processus de sélection. Au CHU, il existe un comité dont l'un des principaux mandats était de revoir et déterminer les critères de qualification pour qu'un poste soit doté par processus. Ce comité a assuré aussi la mise à jour de la liste officielle des postes, d'infirmière clinicienne au CHU, qui sont visés par un processus.

Voici les trois (3) critères:

- Suivi longitudinal de patients/employés;
- Personne de référence pour les partenaires internes et externes;
- Trajectoire complexe de soins.

Pour permettre l'affichage d'un poste, d'infirmière clinicienne, visé doté par processus, **les trois (3) critères doivent être respectés.**

Le tableau ci-joint comprend la liste officielle en date du 27 septembre 2021 des postes d'infirmière clinicienne visés dotés par processus. Si un centre d'activités n'apparaît pas dans cette liste, c'est qu'au terme de l'analyse effectuée par le comité, le poste d'infirmière clinicienne de ce secteur d'activités ne rencontre pas l'ensemble des trois critères ci-haut mentionnés.

Toute nouvelle demande d'ajout à la liste doit être acheminée dans le Portail RH afin de faire l'objet d'une analyse.

LISTE DES POSTES D'INFIRMIÈRES CLINIENNES REQUÉRANT UN PROCESSUS DE SÉLECTION (examen écrit et entrevue)

Code UA	Unité Administrative	Service 2 (si poste composé)
11003	011003 - Soins intensifs CHUL	
11005	011005 - Soins intensifs HSFA	
11006	011006 - Sn inten p2000 HEJ	
11012	011012 - Sn inten ped CHUL	
11018	011018 - P. don or&tis HDQ	011004 - Soins intensifs HDQ
11018	011018 - P. don or&tis HDQ	
12151	012151 - Neonatologie CHUL	
12457	012457 - Ante-partum HSFA	
12459	012459 - Post-p pouppon CHUL	
13169	013169 - Inf reada trauma HEJ	
13185	013185 - Liaison trauma HEJ	

13187	013187 - Inf neurovasculaire	
13192	013192 - Inf spinal	
13199	013199 - Cardiologie b1 CHUL	113199 – Cardio & soins critique CHUL
14509	014509 - Cons.ext.psycho onco	
15015	015015 - Liaison ped CHUL	
15029	015029 - Stomotherapie	
15029	015029 - Stomotherapie	015006 - R.eq vol HSFA
21001	021001 - Urgence HSFA	
21004	021004 - Urgence CHUL	
21005	021005 - Urgence HDQ	
22005	022005 - Blocop HSFA	
22008	022008 - Blocop HSS	
22020	022020 - Bloc op CHUL	
24205	024205 - Unite soins amb CHUL	015015 - Liaison CHUL
24209	024209 - Greffe renal ext HDQ	
24210	024210 - Ctr jour diab CHUL	
24212	024212 - Clinext diabete HSFA	
24214	024214 - Clin douleur CHUL	
24217	024217 - Clin prevoir HDQ	
24220	024220 - Clin ext vascul HSFA	
24233	024233 - Clin immuno allergie	
24234	024234 - Mal.inflam HEJ-HSS	
24235	024235 - Clin neuromodul HEJ	
24237	024237 - Inf neuromusculaire	
24306	024306 - Inf pivot onco CHUL	
24310	024310 - CI hem onc ped a0100	
24314	024314 - Clin ext gr moel HDQ	
24323	024323 - Ass qual greff cell	
24324	024324 - Clin ext greffe moel	
24325	024325 - Clin hemophilie HEJ	
24326	024326 - Inf. pivot oncologie	
24405	024405 - Hemodia domici HDQ	
24407	024407 - Dialyse peritone HDQ	
25126	025126 - Sn domici gare CHUL	

25202	025202 - Phar nutri dom HDQ	
25202	025202 - Phar nutri dom HDQ	013071 - Chir 10500 HDQ
25515	025515 - Con ext mal inf CHUL	
25518	025518 - Genetique med	
25520	025520 - Consu ext pedia CHUL	
25522	025522 - Cs ext sn pall onco	
25523	025523 - Consu ext perin CHUL	
25524	025524 - Cons ext sc neur HEJ	
25536	025536 - Eval perinatale CHUL	
25541	025541 - Mal inflam HDQ-HSFA	
25570	025570 - Guichet onco urologi	
33510	033510 - Mal resp infirhej	
51705	051705 - Coord serv regionaux	
51706	051706 - Prom don org tis HEJ	051706 - Prom don org tis HEJ
51706	051706 - Prom don org tis HEJ	611006 - Usiugb
53003	053003 - Preceptorat	
53003	053003 - Preceptorat	613034 - Eq volante DSI HEJ
53600	053600 - Prog emmie CHUL	112451 - Unites obstetriques
53601	053601 - Prog emmie HSFA	312452 - Ilots paren/enf HSFA
80122	080122 - Avion hopital evaq	